



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Discours de Sébastien JALLET, préfet de l'Orne  
à l'occasion  
des vœux communs avec le président du Conseil départemental

\*\*\*

lundi 8 janvier 2024

— *seul le prononcé fait foi* —

Monsieur le président du Conseil Départemental, cher Christophe de Balorre,  
Mesdames et Monsieur les députés,  
Madame et Monsieur les sénateurs,  
Monsieur le député honoraire et ancien sénateur,  
Monsieur le vice-président du Conseil Régional,  
Monsieur le maire d'Alençon,  
Mesdames et Messieurs les élus, maires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, présidents des intercommunalités de l'Orne,  
Madame et Monsieur les présidents des tribunaux judiciaires d'Alençon et d'Argentan,  
Mesdames les procureures de la République,  
Monsieur le président du tribunal de commerce,  
Monsieur le directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale,  
Mesdames et Messieurs les sous-préfets, chers collègues,  
Madame la directrice départementale des finances publiques,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs des services de l'État,  
Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départemental,  
Monsieur le commissaire, directeur départemental de la police nationale,  
Monsieur le colonel, directeur départemental par intérim des services d'incendie et de secours,

Mesdames et Messieurs les directeurs de l'agence régionale de santé,  
de la Banque de France, de Pole emploi et des autres établissements  
publics de l'État,  
Monsieur le directeur général des services départementaux,  
Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs des organismes de  
protection sociale,  
Messieurs les directeurs du CHICAM et des centres hospitaliers de  
l'Orne,  
Messieurs les présidents et directeurs des chambres consulaires,  
chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat,  
délégations ornaïses des chambres de commerce et d'industrie Porte  
de Normandie et Ouest Normandie,  
Madame et Messieurs les présidents des sections ornaïses des ordres  
nationaux de la légion d'honneur, chère Christine Roimier, du mérite,  
cher Jean-Pierre Blouet, des palmes académiques et du mérite agricole,  
Mesdames et Messieurs les représentants des cultes, monseigneur,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales  
et professionnelles,  
Mesdames et Messieurs les représentants des médias et organes de  
presse,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,  
Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs des associations,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

C'est un plaisir renouvelé de tenir avec vous cette traditionnelle  
cérémonie des vœux, communs entre l'État et le Département, et de  
marquer ainsi l'entrée dans la nouvelle année.

J'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, d'énergie, de bonheur et de réussite, à la fois sur le plan personnel, et dans les engagements qui sont les vôtres, car vous avez tous pour trait commun, au-delà d'un attachement particulier à l'Orne bien sûr, d'avoir fait un pas en avant, d'avoir pris des engagements au service des autres et de l'intérêt général : élus de la République, agents du service public, acteurs associatifs et acteurs économiques, pour paraphraser les mots du Premier consul, vous êtes ces « masses de granit » qui, par votre engagement, faites tenir ensemble la société. Permettez-moi en conséquence d'associer à ces vœux, ceux qui vous permettent de tenir ces engagements : vos familles, vos proches, vos collègues et vos collaborateurs, qui sont à vos côtés, et vous autorisent à donner autant de temps et d'énergie pour la collectivité.

Nous entamons une nouvelle année qui sera riche en évènements ou en fiertés françaises comme le disait le président de la République :

- avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, et le département sera Terres de jeux
- avec le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération
- avec la restauration complète de Notre-Dame de Paris, et l'Orne y a contribué en lui donnant ses chênes, pas seulement dans le Perche, puisque tant la forêt d'Ecouves que la forêt de Bellême y auront contribué.

Alors que nous ouvrons cette nouvelle année pleine d'espoirs, je souhaite adresser plus spécifiquement aux Ornaises et aux Ornais trois

vœux, qui sont autant d'engagements de la part des services de l'État : un vœu de sécurité tout d'abord, un vœu de développement durable ensuite, un vœu de résilience et de cohésion enfin.

***1. Un vœu de sécurité tout d'abord, tant il est vrai que la sécurité est la première attente de nos concitoyens.***

En 2024, les fonctionnaires de la police nationale et les militaires de la gendarmerie continueront d'agir pour notre sécurité, avec engagement et professionnalisme, comme ils l'ont fait en 2023, en particulier au plus fort des violences urbaines du début de l'été.

La priorité reste le combat contre les trafics de stupéfiants, soulignée par la tenue du comité interministériel du même nom en mars 2022, à Alençon, sous la présidence du Premier ministre. Dans le cadre du « plan contre le crack », élaboré en janvier 2023 avec la procureure et le maire d'Alençon, les forces de police commandées par le commissaire Julien Daubigny ont mené une action résolue et démantelé trois points de deal sur Perseigne, avec la mise en cause de plus de 20 trafiquants et des saisies record : 32kg de cannabis, 5kg d'héroïne, 440g de crack. Dans le même temps, le groupement de gendarmerie départementale, commandé par le colonel Pierre-Olivier Benech a également démantelé trois réseaux de trafic de stupéfiants, à Cahan, sur Argentan-Sées, et à Flers, et saisi de plus de 4kg d'héroïne et 20kg de cannabis. Les consommateurs, sans qui le trafic n'existerait pas rappelons le, sont également ciblés : plus de 400 amendes forfaitaires délictuelles ont été délivrées pour détention de cannabis. Nous

resterons mobilisés en 2024 pour éradiquer ce fléau du trafic de stupéfiants, qui reste la mère des batailles contre la délinquance.

Mon vœu de sécurité pour les Ornais comprend également l'engagement de lutter contre toutes les formes de violences, notamment les violences faites aux femmes et les violences envers les élus. Les violences intrafamiliales restent à un niveau bien trop élevé mais la mobilisation est totale, entre les forces de sécurité, les élus, les associations et l'ensemble des services publics. Nos élus connaissent également des agressions et des incivilités ; 6 maires ont été victimes en 2023, violences auxquelles les forces de sécurité proposent des réponses sur mesure, dans le cadre du « pack sécurité élu » : un référent est notamment désigné dans chaque brigade et dans chaque commissariat pour prévenir et répondre aux menaces à l'encontre des élus du département. Les priorités d'actions couvriront également la sécurité routière, trop d'accidents évitables coûtent encore des vies dans le département, et la lutte contre la radicalisation et la prévention du terrorisme, dans un contexte de risque d'attentat élevé.

Ces efforts s'accompagnent de moyens renforcés, grâce aux engagements de la LOPMI adoptée en mars 2023 et soutenue par les parlementaires de l'Orne. Les effectifs de la police nationale ont été augmentés de 16 gardiens de la paix depuis un an et demi : 10 sur Alençon dont un nouveau groupe BAC, 4 sur Argentan et 2 sur Flers.

En zone gendarmerie, deux nouvelles brigades mobiles seront créées, à Sées et Gouffern en Auge, conformément aux engagements du président de la république dans le cadre des 200 brigades. J'ai adressé

ce matin aux deux maires concernés, Philippe Toussaint et Mostepha Maachi un courrier valant décision officielle de création de ces brigades, à partir de 2025 et des années suivantes

La réponse aux enjeux de sécurité doit être une réponse partenariale. Je salue les collectivités qui s'engagent dans des dispositifs contractuels de sécurité avec l'État, qu'il s'agisse des contrats de sécurité intégrée à Alençon, Flers et l'Aigle, ou des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance dans les autres villes. Le déploiement de la vidéo-protection par les collectivités locales participe également d'une réponse partenariale efficace. L'État soutient son développement avec un financement sans précédent, près de 850k€ en deux ans pour les projets de L'Aigle, Alençon, Argentan, Putanges-le-Lac et d'autres encore. Les dispositifs de participation citoyenne seront également encore développés en 2024 : les dépôts de plainte hors les murs pour les victimes de VIF ou à l'occasion de grands évènements seront ainsi facilités. Enfin, nous tirerons le meilleur parti d'applications telles que [magendarmerie.fr](https://magendarmerie.fr) et [moncommissariat.fr](https://moncommissariat.fr), qui facilitent les démarches de nos concitoyens, qu'il s'agisse de préplainte en ligne, de signalements ou d'actions de prévention comme l'opération tranquillité vacances.

Ce vœu de sécurité ne serait pas complet s'il ne soulignait pas l'engagement des 116 sapeurs-pompiers professionnels et des 1450 volontaires du SDIS. Je veux ici exprimer tout mon soutien et mes encouragements aux officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs du SDIS de l'Orne, et en premier lieu au colonel Sébastien Planchon. En

2023, les sapeurs pompiers de l'Orne ont été engagés sur tous les fronts : tempêtes CIARAN et DOMINGOS, violences urbaines du mois de juin, incendie meurtrier de Bretoncelles et de trop nombreux accidents de la route. Au total, ce sont près de 21000 interventions effectuées, en baisse par rapport à 2022 de 4 %, grâce notamment à la réforme de la garde ambulancière. Pour 2024, je forme le vœu qu'aboutisse le projet de la nouvelle plateforme commune SAMU-SDIS qui permettra d'améliorer encore la réponse opérationnelle des services d'urgence.

Les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers s'exposent personnellement pour la sécurité de tous et sont confrontés à des comportements inacceptables d'outrage, de menaces et de violences. Ils méritent notre plein soutien. Nous n'oublions pas la gendarme Mélanie Lemée et le policier Eric Monroy, qui étaient issus de l'Orne ou qui y résidaient ; ils sont décédés en service à l'été 2020 dans le Lot-et-Garonne et dans la Sarthe, l'un et l'autre lors de contrôles routiers et en raison de comportements criminels de refus d'obtempérer. Leur souvenir ne nous quitte pas et nos pensées s'adressent à leur famille.

## ***2. Le deuxième vœu que je souhaite formuler pour les Ornais en 2024, est un vœu de développement durable***

L'année 2024 sera une étape importante avec l'entrée dans la planification écologique présentée par le président de la République en septembre dernier. La France est en effet le premier grand pays à se doter d'une planification globale qui définit des objectifs chiffrés,

volontaristes et accessibles dans tous les secteurs. Cette planification rend crédible l'atteinte de nos engagements pour répondre à l'urgence climatique : baisser nos émissions de 55 % d'ici 2030 (par rapport à 1990) et atteindre la neutralité carbone en 2050.

L'installation de la conférence des parties de Normandie (COP) le 15 décembre dernier par Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Agnès FIRMIN-LE BODO ministre de la Santé, témoigne de la volonté de territorialiser dans les régions la planification écologique. L'objectif de la COP est bien d'établir une feuille de route pour la Normandie à l'horizon 2030 qui matérialisera les engagements pris par les territoires. Les collectivités territoriales sont en première ligne sur ce sujet.

Le département de l'Orne sait prendre sa part à l'effort collectif avec 64 chaufferies-bois, ainsi que 52 méthaniseurs, 5 parcs éoliens et 2 centrales photovoltaïques, qui produisent 13,4 % de l'électricité consommée dans le département. L'Orne est notamment le premier contributeur de la région au SRADDET pour la méthanisation et le bois énergie. Il nous faut naturellement aller plus loin et plus vite.

Nous avons à cet effet mis en place un comité pour développement des énergies renouvelables l'an dernier, afin de favoriser la transparence, la concertation et la recherche de compromis sur les projets. Ce comité va naturellement devenir un comité départemental pour la transition et la planification écologiques, pour couvrir tous les enjeux et les secteurs. Nous avons également des stratégies bas

carbone qui sont portées par les territoires, je pense au plan climat air énergie territorial de Terres d'Argentan, qui vise 100 % d'électricité et de gaz verts dès 2030, ou au PETR du Perche ornais labellisé « Territoire 100 % EnR en 2040 ». D'autres démarches sont engagées par ailleurs, et les contrats de réussite pour la transition écologique viendront décliner partout sur le département les actions.

La transition écologique, c'est également la préservation de la ressource en eau. Je le rappelle, la menace de rupture d'approvisionnement en eau a été réelle à l'été 2022. Afin de prévenir ces défaillances qui ont vocation à se multiplier dans un contexte de réchauffement climatique, il est nécessaire d'avancer sur la structuration de notre organisation collective en matière d'eau potable. En clair, on ne peut rester sur une organisation à 57 syndicats qui ne nous permet pas de faire face aux crises, qu'il s'agisse d'une sécheresse ou d'une pollution accidentelle. Les travaux sont engagés par les services de l'État et le syndicat départemental de l'eau. Et les intempéries de cet automne ne doivent pas ralentir les démarches. Comme le disait la comtesse de Ségur ou à peu près : après la pluie, le beau temps et la sécheresse reviennent toujours !

Le développement durable, c'est arriver à concilier l'impératif écologique et le développement du territoire. En 2024, le département se trouve au seuil d'investissements publics sans précédent qui dessinent une dynamique porteuse et extrêmement positive. Parmi ces grands projets, je pense notamment :

- aux projets de rénovation de nos hôpitaux : la reconstruction du centre hospitalier d'Alençon pour 123 M€ de l'État et la Région, rendue possible par le Ségur de la Santé et la contribution exceptionnelle de la région Normandie ; l'enquête publique relative à la modification des limites territoriales entre Alençon et Condé-sur-Sarthe s'achèvera le 12 janvier prochain ; Il faut compter également la rénovation lourde du centre hospitalier de l'Aigle pour 40 M€ de l'Etat et de la Région
- dans les grands projets, je pense aussi aux projets de mise à deux fois deux voies des itinéraires routiers majeurs, avec la RN 12 qui constitue un lien essentiel entre l'Orne et l'Île-de-France et connaîtra dans le CPER une avancée majeure, ainsi que la RD 924, route départementale d'intérêt régional,
- aux investissements envisagés dans le ferroviaire avec la réhabilitation de la ligne SNCF Paris-Granville, et les travaux sur la ligne Alençon - Le Mans, pour 100 M d'euros de l'État actés en 2022 dans une convention entre l'État, SNCF Réseau et la région Pays de la Loire (oui, la région Pays de la Loire car si la ligne Le Mans – Alençon intéresse au premier chef les Ornais, elle n'est que sur quelques centaines de mètres sur Alençon et pour 45 kms dans la Sarthe !)
- au déploiement de la fibre porté par le CD et dont l'État est le premier financeur
- au grand projet du Haras national du Pin porté par le Département et que nous accompagnons au sein du comité de suivi

- aux projets de rénovation urbaine des quartiers prioritaires de la ville, qui entrent en phase opérationnelle désormais avec le soutien de l'ANRU : le quartier Saint Michel à Flers, le quartier Saint-Michel – Vallée d'Auge à Argentan, le quartier La Madeleine-maréchal Leclerc à L'Aigle, pour plus de 100 millions d'euros d'investissements publics au total.

Le développement du territoire, c'est également l'ensemble des projets portés par les collectivités qui ont atteint un nouveau record en 2023 : 382 dossiers soutenus au titre des différents outils financiers (DETR, DSIL, DSID, DPV, Fonds vert ou FNADT pour les initiés), pour un montant total de 27,6 M€ ; c'est sans précédent. Cela représente une hausse de 25 % par rapport à 2022, de 49,7 % par rapport à 2019 et un triplement par rapport à 2012. Aux 15,5 M€ de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux – 300 projets) et de DSIL (dotation de soutien à l'investissement local – 8 projets) sont venus s'ajouter 7,8 M€ de fonds vert qui ont permis de renforcer la transition écologique dans notre département par le financement de 62 projets « verts ». En complément, 2,4 M€ de DSID ont permis d'accompagner le Conseil départemental pour la reconstruction du collège Racine à Alençon. Ces outils financiers seront maintenus au même niveau cette année et même augmenté puisque le fonds vert, qui finance spécifiquement les projets portés par les collectivités territoriales, est porté à 2,5 mds en 2024, contre 2 mds l'an dernier.

Je voudrais mettre ce dynamisme des collectivités locales en relation avec le débat autour des derniers chiffres de l'INSEE sur l'évolution de

la population de l'Orne entre 2015 et 2021, avec une baisse de 10 000 habitants. On eût bien sûr préféré l'inverse, que la population augmente, mais il ne faudrait pas verser dans le déni, le pessimisme ou même la recherche d'hypothétiques boucs émissaires. D'abord la démographie baisse parce que la population vieillit, moins de naissances, davantage de décès, la baisse est mécanique. Mais c'est une transition démographique qui ne concerne pas que l'Orne, cela concerne toute la Normandie, une grande partie des départements français et la presque totalité des pays européens. La tendance est plus prononcée dans l'Orne simplement, mais l'Orne reste toujours aujourd'hui, comme en 2015, au 74<sup>ème</sup> rang démographique des départements de métropole ; c'est donc toujours « un grand département parmi les départements de la seconde moitié ». Ensuite, vieillir ce n'est pas grave en soi ; nous avons tous un an de plus depuis les vœux de l'an dernier et vous n'avez pas l'air de mal vous porter ; on peut vieillir et être très dynamique : la vitalité des collectivités locales et la force de l'économie le démontrent objectivement dans l'Orne. Enfin, l'essentiel c'est d'avoir un plan, une stratégie pour gagner en attractivité et attirer ou fidéliser de nouveaux ménages. Comme le dit le marin lorsqu'il est philosophe, « quand on a un cap, le vent soufflera toujours dans la bonne direction ». Et ce cap, je crois pouvoir dire que nous l'avons, avec les démarches de projets de territoire que portent ensemble les collectivités locales et les services de l'État : Action coeur de Ville, Petites Villes de Demain, Villages d'avenir.

Les dynamiques Action Coeur de Ville donnent déjà des résultats probants à Alençon, à Flers et à Argentan ; Messieurs les maires, que je

salue pour leur détermination, le savent bien et d'ailleurs les tendances démographiques sont encourageantes dans les trois villes moyennes du département. Nous entrons dans la phase 2 du programme : Flers a signé une convention de renouvellement fin 2023 et celles d'Alençon et d'Argentan seront signées début 2024.

La démarche « Petites Villes de Demain » bat son plein dans les 20 communes labellisées de l'Orne, pour développer des pôles de services, d'activité ou d'attractivité partout dans le département. 12 conventions ont été signées à fin 2023 et celles qui restent le seront d'ici l'été 2024. Je tiens à souligner le fort engagement des élus des Petites Villes de demain, et l'accompagnement de l'ANCT, de la Banque des Territoires, de l'ADEME, d'Orne Habitat aux côtés des services de l'État dans ces programmes.

Et puis, nous avons désormais 40 communes labellisées Villages d'avenir, parce que ces communes se sont portées candidates avec une vraie ambition. L'Orne se situe ainsi dans les 10 départements qui comptent le plus grand nombre de communes labellisées et au 1<sup>er</sup> rang régional. Toutes les communes feront l'objet d'un accompagnement par les sous-préfets d'arrondissement et par les chefs de projet en cours de recrutement. Sandy Lecoq-Espallargas, sous-préfète de Mortagne-au-Perche, est la référente départementale de ce programme.

Enfin, je réaffirme devant vous l'extrême mobilisation de l'État au profit des territoires ruraux, et dans l'Orne cela revêt encore plus

d'importance qu'ailleurs car près des trois quarts de nos compatriotes vivent dans la ruralité (73 % précisément). Le plan France Ruralités, annoncé par la Première ministre le 15 juin 2023, porte l'ambition d'une véritable égalité entre tous les Français, que ce soit en matière de logement, de mobilités, de santé, ou encore de culture. Le programme Villages d'avenir que je viens d'évoquer en est l'une des premières pierres. A ce plan ambitieux, s'ajoute en particulier le déploiement des France services. Le département de l'Orne en compte désormais un dans chaque canton avec des guichets annexes, ce qui porte le nombre d'espaces à 44. Chaque Ornaise se trouve désormais à moins de 15 minutes en voiture d'un tel équipement. Plus de 9 000 actes sont réalisés mensuellement dans les France services ornaises. C'est concrètement le retour des services publics au cœur des territoires.

### ***3. Le troisième vœu que je forme à l'attention des Ornaises est un vœu de résilience et de cohésion***

Dans un climat économique où les doutes s'expriment parfois, il faut regarder objectivement les résultats. À fin novembre et sur un an, les chiffres d'affaires des entreprises progressent encore de 13 % dans l'Orne, tiré par l'industrie qui constitue une locomotive pour le département. Ce sont bien sûr des chiffres bruts, qui ne tiennent pas compte de l'inflation, attendue à 3,7 % cette année, et ce sont des moyennes qui masquent des situations très différentes d'une entreprise à l'autre, mais ce sont des signaux tangibles et très positifs. Cette résilience est la marque du dynamisme des entreprises, des salariés et des chefs d'exploitation. C'est aussi le résultat de l'action

publique, notamment la politique de l'offre conduite depuis maintenant 10 ans et l'effet du plan de relance, qui représente 123 millions € d'investissement dans l'Orne. Le plan France 2030, qui a pris le relais du plan de relance, a d'ores et déjà permis d'accompagner 11 entreprises ornaises pour un soutien financier de plus de 11 millions d'euros. La sous-préfète d'Argentan, Isabelle Rioux, est chargée de son animation. Trois « Territoires d'industrie » ont également été labellisés en décembre dernier : Flers Agglo, la communauté urbaine d'Alençon et ensemble les CDC Terres d'Argentan et des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Le dynamisme de l'économie ornaise s'apprécie également sur le terrain de l'agriculture. Nous avons pu le constater avec deux visites coup sur coup du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, tout d'abord pour clôturer les assises nationales des producteurs de lait, puis pour venir à la rencontre de la filière cidricole. L'État reste extrêmement mobilisé en soutien au secteur agricole, au côté des partenaires consulaires et syndicaux que je salue. Les enjeux sont multiples : renouvellement des générations (et nous pouvons nous réjouir des 452 installations aidées sur 2018-2022) ; soutien renouvelé au titre de la PAC 2023-2027 à hauteur de 101M€ pour 3500 exploitants ; lutte contre la tuberculose bovine qui fait l'objet d'un plan d'action conjoint avec le département du Calvados.

Ce dynamisme économique donne des résultats sur l'emploi : depuis le démarrage du plan de relance, début 2021, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi a diminué de près de 25 %, ce qui signifie que

près de 3 000 personnes sont sorties du chômage depuis trois ans. Avec un taux de chômage à 6,5 % aujourd'hui, l'Orne atteint un niveau d'activité inconnu depuis 40 ans.

Ces résultats encourageants sont aussi à mettre à l'actif de l'action publique et des dispositifs d'emploi – formation, les contrats d'engagement jeune (1500 conclus en 2023), l'apprentissage (2800 contrats d'apprentissage signés l'an dernier, deux fois plus qu'en 2019), les contrats d'insertion par l'activité économique (1300 personnes accompagnées en 2023). Je tiens ici à saluer l'engagement des agents du service public de l'emploi, ceux de Pôle Emploi, des missions locales, de Cap Emploi, des structures d'insertion par l'activité économique, et les services de la DDETSPP. En 2024, la mise en place de France Travail permettra de mieux accompagner les demandeurs d'emploi vers le retour à l'activité professionnelle, y compris les allocataires du RSA.

Ces bons chiffres de l'économie et du travail ne doivent pas cacher le quotidien difficile de nombre de nos compatriotes. Malgré l'engagement de tous, l'Orne reste confrontée à un niveau de pauvreté élevé, 15 % des ménages, soit le taux le plus élevé de Normandie et un point de plus que la moyenne nationale. L'État et le Conseil départemental vont renforcer leurs actions conjointes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, monsieur le président, avec le pacte local des solidarités que nous construisons pour 2024. Au niveau national, une enveloppe de 90M€ est actée.

Vis-à-vis des plus démunis, notre devoir est de veiller à leurs droits fondamentaux en assurant l'aide alimentaire et le droit à disposer d'un toit. En 2023, l'aide de l'État aux structures d'aide alimentaire a ainsi été renforcée par une augmentation des subventions de 60 % par rapport à l'année précédente.

En cette période hivernale, nous sommes particulièrement attentifs aux sans-abris. 95 places d'hébergement d'urgence sont accessibles dans l'Orne. L'année dernière, 6770 appels ont été réceptionnés par le 115 et 328 personnes parmi les ménages les plus démunis se sont vu attribuer un logement social. A cet égard, je souhaite adresser mes remerciements aux bailleurs sociaux et aux associations pour leur engagement sans faille en faveur de l'action sociale, de l'hébergement d'urgence, de l'aide alimentaire. La Croix Rouge, COALLIA, Althéa, Ysos, Médiadom et toutes les autres structures œuvrent quotidiennement aux côtés des CCAS, CIAS et des services de l'État, pour venir en aide aux plus pauvres.

### ***Conclusion :***

Mesdames et Messieurs, l'année qui s'ouvre sera teintée d'un formidable engouement lié au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie et à l'accueil des jeux Olympiques et Paralympiques à Paris.

Pendant cette année de festivité, l'action des services de l'État restera déterminée. Elle sera également plus visible et plus transparente grâce au Baromètre de l'action publique qui donne à voir les résultats des

politiques prioritaires du Gouvernement dans les territoires. Sur le dernier bilan, le département de l'Orne s'était positionné à la première place au niveau régional. Les efforts seront poursuivis en 2024 : je peux vous assurer de l'entière mobilisation et de l'engagement sans faille des 4800 agents de l'État du département de l'Orne et je vous adresse, en leur nom, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.